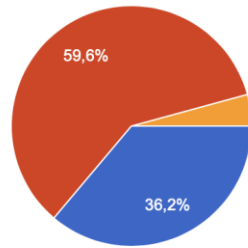




Sondage Télétravail

1) Votre fonction actuelle chez Alten :

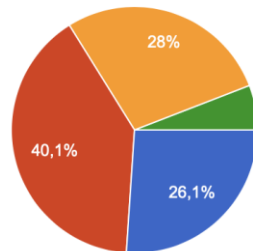
307 réponses



● Consultant
● Fonction Support
● Business Manager

2) Durée moyenne trajet Domicile/Travail

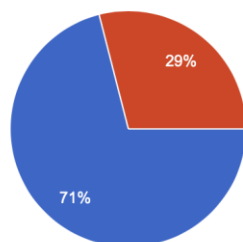
307 réponses



● Moins de 30 min
● Entre 30 min et 1h
● Entre 1h et 1h30
● Plus d'1h30

3) Lieu de résidence

307 réponses

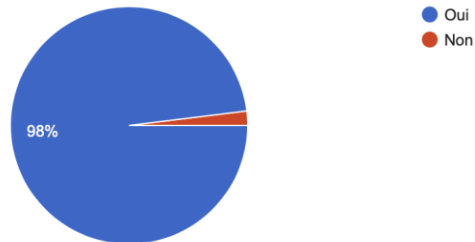


● IdF
● Province



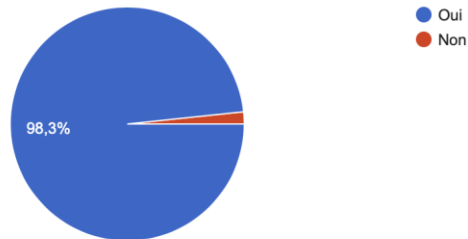
4) Avez-vous été amené à faire du télétravail pendant le confinement imposé ?

307 réponses



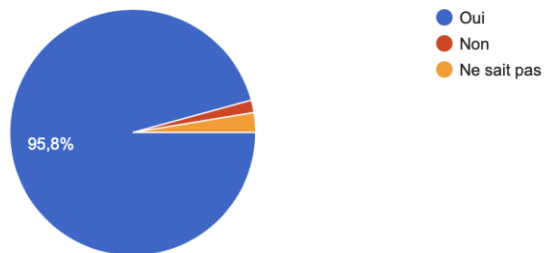
5) Si oui, cette expérience a-t-elle été positive (collaboration avec collègues, conditions de travail, ...)?

300 réponses



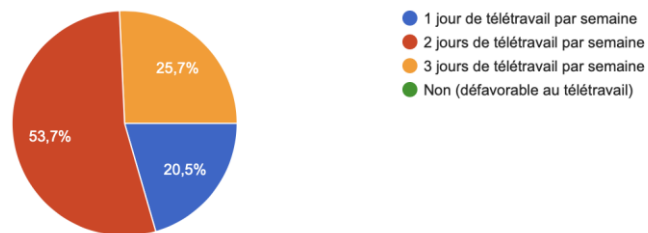
6) Votre poste / mission actuelle est, selon vous, éligible au télétravail ?

307 réponses



7) Si oui, seriez-vous favorable pour effectuer :

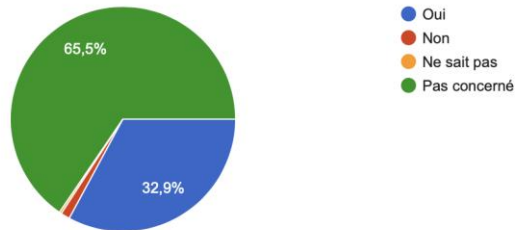
307 réponses





8) Si vous êtes consultant en mission actuellement : votre client a-t-il déjà mis en place le télétravail pour ses propres salariés ?

307 réponses

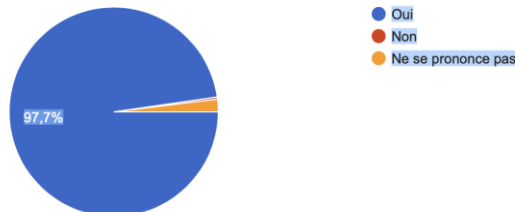


9) Principal intérêt lié au télétravail selon vous :

- Réduire les risques sanitaires (infection liée au Covid-19, port du masque obligatoire, ...) 246. **(80,1%)**
- Réduire le temps de trajet hebdomadaire (fatigue, stress, perte de temps, danger, ...) 263 **(85,7%)**
- Plus de flexibilité sur les horaires et le temps de travail 159 **(51,8%)**
- Meilleure condition "vie privée / vie professionnelle" 190 **(61,9%)**
- Retrouver un environnement calme et propice à la concentration et au travail sur des sujets de fond 179 **(58,3%)**

10) Etes-vous favorable à la mise en place rapide d'un accord d'entreprise sur le télétravail ?

307 réponses



Vos commentaires, suggestions ? 70 réponses

Le télétravail permet une flexibilité et une amélioration des disponibilités en terme d'horaires de part là suppression des temps de transports et Facilité de gestion des impératifs liés à la vie privée. De plus l'environnement calme de son domicile permet d'accroître la concentration... les moyens techniques actuels permettent Le télétravail sans aucune difficulté. Seul bémol, une bonne connexion internet et téléphone parfois coûteuse sont nécessaires (surtout pour les fonctions support) Ainsi qu'un équipement adapté (Ordinateur portable performant). La vie sociale-professionnelle peut également manquer (contacts réels permanents, cafés ...)

Je suis moins fatigué depuis qu'on fait du télétravail, je fais moins de pause et je suis plus actif en dehors des heures de travail.

Le télétravail n'affecte aucunement ma productivité ou l'atteinte de mes objectifs / résultats. Tout en me faisant faire des économies de temps (2h / jour) et d'agent (essence et péage). Nous avons tous à y gagner. Merci pour ce sondage !

Le télétravail c'est très bien passé pendant le confinement , avoir minimum 1 jour par semaine de télétravail serait fortement apprécié

Je pense qu'on devrait surtout viser les personnes qui mettent entre 2h à 3h par jour pour venir au travail. Il faut comprendre que ce temps peut être utilisé soit pour passer plus de temps avec la famille, soit travailler plus ces 2h-3h par jour ! Quand tu es surtout en poste avec ces responsabilités (contrôleur, manager..) et que tu restes souvent tard au travail. Et bien sûr, avec le contexte actuel, le covid, c'est 1000 fois plus risqué de faire le trajet en transport en commun. On est obligé de chercher des solutions (covoiturage etc.) pour minimiser les risques.

Le client a parfois besoin de mettre ses consultants en télétravail (gain de place dans les locaux, mesures sanitaires,...) c'est inimaginable qu'Alten ne puisse pas répondre à ce besoin.



Le télétravail est une nécessité

Attention à bien autoriser le télétravail pour les personnes qui peuvent le faire. Avoir un bureau chez toi dans un espace séparé.

Il faut proposer plus de jours de télétravail dans votre sondage et négocier vraiment dans ce sens auprès de la direction et non pas faire semblant.

Bonjour certains services des fonctions support ont déjà eu une autorisation et une organisation en place autour du télétravail ce qui n'est pas généralisé

Je ne connais pas d'autres entreprises qui n'ont pas mis en place le télétravail, surtout que depuis le confinement, il a été prouvé que le télétravail est possible.

Le présentiel reste indispensable

Actuellement une partie de la population ALTEN bénéficie du télétravail (service DSI), tandis que d'autres ont dû venir à temps plein depuis le 1er juillet. Cela montre que les consignes de la direction ne sont pas claires. Cela provoque un sentiment de frustration surtout quand son activité est télétravaillable. Par ailleurs Alten va à l'encontre de la législation sur le télétravail.

Cela permet également de limiter les expositions dans les transports. Merci

Très favorable à quelques jours de télétravail dans la semaine afin de réduire les risques et diminuer les temps de trajets surtout lorsqu'on passe 3h par jour dans les transports. Surtout lorsque d'autres services le font et pas le nôtre.

Je pense que le télétravail est un critère de sélection de son futur employeur et si ALTEN ne met pas en place rapidement un accord, cela engendrera des difficultés de recrutement.

Certains services des fonctions supports ont eu un accord de leur responsable pour organiser le télétravail et c'est déjà en place, obligation d'être physiquement sur place entre 1 et 2 jours par semaine, planning en place avec réservation des bureaux pour respecter les distanciations etc ... ce qui n'est pas le cas de tous les services, pour nous c'est obligation de présentiel au bureau de Silly depuis fin mai

Mettre en place un régime de télétravail cohérent avec la situation sanitaire et non juste pour le plaisir des salariés

Nous avons fait nos preuves en étant disponibles et flexibles durant le confinement, malgré une situation complexe et anxiogène. Maintenant, nous attendons un geste de la part d'ALTEN. Je pense sincèrement que si le télétravail est refusé, cela pourrait devenir un motif de départ pour nombre de collaborateurs (n'y voyez aucune menace, c'est une réalité de terrain - d'autres entreprises ont déjà tout mis en place).

Importance de mettre en place rapidement un accord car grosse disparité au sein du Groupe et des services et également pour faire face à nos concurrents qui pratique le télétravail depuis plus de 2 ans.

Une entreprise d'ingénierie et conseil en technologies qui n'autoriserait pas le télétravail !

Démission si pas d'accord sur le télétravail

Oui, le télétravail doit être mis en place et ALTEN doit indemniser les télétravailleurs pour les frais internet, d'électricité tout en assumant la sécurité de ses salariés (donc exit l'attestation sur l'honneur faite par le salarié).

Dans le cadre de la crise sanitaire, le télétravail recommandé par le ministère du travail devrait être mis en place par Alten

Le télétravail est important de nos jours tous les grands groupes le pratique

D'un point de vue recrutement, beaucoup de candidats font du télétravail un critère pour choisir leur futur employeur... Il faut aujourd'hui s'adapter à une nouvelle manière de travailler, pour nous et les futurs collaborateurs

Je trouve la position de la direction hypocrite Celle-ci est bien contente de nous demander de télétravail pour régler un problème ou un incident (ho ou hno) mais pas pour améliorer les conditions de travail du salarié, deux poids deux mesures.



Réponse à la question 5 : expérience mitigée. le fait d'être seul-e dans son "bureau" (chez soi) en comparaison avec les open-spaces a permis une amélioration de la concentration, et le fait de pouvoir organiser son temps de travail de façon plus autonome était bénéfique, mais la distance a dégradé la cohésion d'équipe et donc la qualité de la collaboration avec les collègues. C'est pourquoi donner la possibilité de quelques journées par mois me paraît important, mais trop de journées me paraîtraient néfastes, autant pour la cohésion d'équipe que pour la qualité du travail en lui-même au final.

Merci pour l'initiative.

Je pense que le télétravail serait bénéfique mais il faut faire attention au sentiment d'isolement du salarié

Les salles de réunion étant limité en nombre de personne, toutes les réunions se font via visioconférence. Je ne vois donc pas de différence entre faire ces réunions depuis mon bureau ou depuis mon domicile. Mon domicile convient très bien.

Le sujet me paraît d'un autre temps, le télétravail a déjà fait ses preuves. Inspirons-nous des pays anglophones!

Merci pour cette action qui me semble essentielle pour l'attractivité du groupe à terme !

Vu l'expérience positive du télétravail pendant le confinement, je ne comprendrais pas qu'on ne mette pas ça en place de manière pérenne pour les volontaires et lorsque la mission le permet. On est en 2020 quand même...

Il faut évoluer ! Un minimum de télétravail (1 ou 2 jours) comporte beaucoup d'avantages pour la santé et l'équilibre des salariés. + de la flexibilité dans les locaux. Les clients l'ont majoritairement mis en place (selon mes remontées de consultants sur divers sites)

Client en cours de négociation d'accord, impossible avant, mais avis revu suite COVID (mais direction réticente)

Concernant le télétravail actuel lié au COVID, je trouve le fait de conserver les frais de 4€/jour est un plus d'Alten vis-à-vis d'un certain nombre d'autres sociétés, les frais perso supplémentaires associés au fait télétravailler sont ainsi largement couverts

Let's go Télétravail !!

Télétravail chaque semaine ou un nombre de jours en télétravail autorisé par mois à prendre selon nos besoins/envie sous l'accord du manager (permettrait de limiter le temps de trajet et de ne pas à avoir partir tôt et dans la course lors de rendez vous extra professionnel occasionnel ou de devoir prendre des demi journée pour réparations au domicile qui prend 30minutes par exemple)

Merci du sondage, et super de faire ça avec un QR code

Le télétravail est indispensable désormais pour beaucoup de salariés

L'efficacité du télétravail est quelque chose de fortement individuel, attention à ne pas vouloir faire de l'égalité pour quelque chose qui ne le sera pas par nature.

L'idéal serait de garder de la souplesse sur les jours de télétravail (pas de jours fixes prédéfinis).

Quand la direction Alten s'intéressera t-elle aux attentes de ses salariés ? Il est évident que le télétravail est plébiscité à grande échelle ! Faut il attendre une nouvelle loi Macron pour y parvenir ? Quel dommage !

Il est temps qu'Alten se mette à la page et se modernise. Il est du siècle dernier de venir tous les jours, polluer au passage par son déplacement et s'épuiser inutilement dans les transports au quotidien. Le confinement a prouvé que les employés d'Alten sont dignes de confiance et suffisamment responsables pour qu'on leur octroie le droit de télétravailler.

Les autres SSII permettent déjà le télétravail.

Le télétravail n'est plus une possibilité mais une obligation pour Alten. Nous sommes une société arriérée...

Fin du sondage